



VILLE
DU PUY EN

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le

ID : 043-214301574-20230707-DEL_2023_0116-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 05 juillet 2023**

Délibération n° 25

Date de la Convocation :
jeudi 29 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le cinq juillet à 19 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
11/07/2023

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Pascal BERTRAND, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Ont donné procuration :

Madame Catherine CHALAYE à Madame Michelle MICHEL, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Roland LONJON à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Madame Colette CHASSAGNE, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur François CHATAING

Absent(e) :

Madame Aurélie CHAMBON

Secrétaire de séance : Jérôme EYNARD

La séance a été levée à : 22H40

Rédacteur : Catherine MALAVAL Administration des Services Techniques - Ingénierie
Affaire suivie par : Brigitte FALGOUX/Nicolas SANIAL/David ALDON

Objet : Modifications de la grille des tarifs de stationnement

Rapporteur : Caroline BARRE

Depuis 2017, la Ville n'a pas modifié en profondeur les modalités de stationnement ni de tarifs. Dans un contexte économique complexe et face à l'inflation croissante, il est nécessaire de procéder à une actualisation des tarifs.

Pour ce faire, des évolutions de la grille tarifaire, sont proposées :

- Zone orange : augmentation linéaire des tarifs horaires de 0,30 €, maintien de la situation actuelle en matière de gratuités,

Délibération n°25 du mercredi 05 juillet 2023

- Zone verte : augmentation linéaire des tarifs horaires de 0,30 €, actuelle en matière de gratuités. Pour les abonnements, possibilité de paiement au trimestre, au semestre et à l'année.
- Parking souterrain du Breuil : augmentation linéaire des tarifs horaires de 0,30 €, maintien de la situation actuelle en matière de gratuités,
- parcs de stationnements aériens à la barrière (Breuil/Michelet 1/Michelet 2) :
 - mise en place d'une saisonnalité avec une saison haute du 1^{er} juillet au 31 août et une saison basse du 1^{er} septembre au 30 juin,
 - payants 24h/24h en saison haute, maintien de la situation actuelle en matière de gratuités en saison basse,
 - maintien de la gratuité pour les 30 premières minutes,
- modification des tarifs abonnements mensuels pour les 4 parkings souterrains (Breuil/Cadelade/Tanneries/Bouillon) :
 - abonnement semaine lundi au samedi : de 38 € à 43 €/mois,
 - abonnement permanent (7j/7, 24h/24) : de 45 à 50 €/mois,
- montant du Forfait Post Stationnement : de 20 € à 25 €,
- tarif tickets perdus stationnement parcs aériens et souterrain et badges perdus pour abonnés : de 10 € à 30 €,
- création des pass sécurité et pass santé : 187 € / an,
- maintien gratuité PMR.

Ces tarifs sont regroupés dans les tableaux annexés à la présente délibération.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 26/06/2023
1 abstention

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** la modification des tarifs de stationnement applicables à compter du 17 juillet 2023 pour les parcs barrières et les parcs souterrains, du 1^{er} août 2023 pour les abonnements, et du 1^{er} septembre 2023 pour les zones oranges et vertes,
- **ADOpte** la création des tarifs détaillés dans la grille tarifaire annexée à la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 6

**Michelle CHAUMET Fabien SURREL Celine GACON Laurent JOHANNY Catherine
GRANIER-CHEVASSUS Jean-Williams SEMERARO**

Signé le 5 juillet 2023,
Le Secrétaire de séance,
EYNARD Jérôme,

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 05
juillet 2023